

LES VILLES LES PLUS VERTES DE FRANCE

PALMARES 2020



DOSSIER DE PRESSE

CONTACTS PRESSE

Agence Hopscotch
Anna Kaiava / Sarah Mittelette
01 41 34 21 05 / 01 58 65 00 61
akaiava@hopscotch.fr
smittelette@hopscotch.fr

Union Nationale des Entreprises du Paysage
Amélie Deraedt
01 42 33 88 62
aderaedt@unep-fr.org

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
LES INDICATEURS DU VERT EN VILLE	4
FOCUS « PATRIMOINE ARBORE »	5
LES TENDANCES DU VERT EN VILLE	6
PALMARÈS DES 10 VILLES LES PLUS VERTES DE FRANCE	7
FOCUS SUR LES 4 VILLES LES PLUS VERTES DE FRANCE	8
CLASSEMENT « PATRIMOINE VERT »	11
CLASSEMENT « INVESTISSEMENT »	12
CLASSEMENT « BIODIVERSITÉ »	13
CLASSEMENT « PROMOTION »	14
CLASSEMENT « ENTRETIEN »	15
CLASSEMENT « DYNAMISME »	16
MÉTHODOLOGIE	17
LISTE DES 50 VILLES RETENUES	18
INDICATEURS ET PONDERATION	19
A PROPOS DE KERMAP	20
A PROPOS DES FONDATEURS DE L'OBSERVATOIRE	21



« La nature retrouve sa place en ville »

Par **Laurent Bizot, Président de l'Unep** – *Les Entreprises du Paysage*,
et **Jean-Pierre Gueneau, Président d'Hortis**

L'année 2020, marquée par les élections municipales, sonne enfin l'arrivée du végétal dans les débats ! Grand absent des programmes ces dernières années, l'ensemble des candidats semble enfin avoir saisi l'importance d'offrir un cadre de vie plus vert à leurs citoyens 6 ans après notre premier Palmarès. Le monde change : l'avènement de l'économie collaborative, la prise de conscience environnementale, les nouvelles attentes sociétales (RSE) bousculent les priorités et influenceront indéniablement les actions municipales de demain.

Même si de véritables progrès sont à saluer en la matière, et que les bienfaits du végétal commencent enfin à être reconnus à leur juste valeur, **les Français réclament toujours plus de vert en milieu urbain***. ... **La ville est un espace de refuge pour la faune et la flore**, encore plus depuis que ses espaces verts sont gérés sans pesticides. **Notre nouvelle édition du Palmarès des villes vertes montre que le végétal est catalyseur de citoyenneté** : l'implication des citoyens est privilégiée par les élus, au moyen de budgets éco-citoyen, d'initiatives de fleurissement des rues ou de compostage. **L'objectif de réduction des disparités entre les villes du sud et du nord peut être conforté**, notamment depuis qu'elles ont toutes pris le virage du zéro phyto depuis 2017.

Une légère hausse du budget moyen par habitant (1,5%) ainsi que la percée des investissements dans les espaces verts dans certaines collectivités comme Nice, nous donnent bon espoir que les vœux des Français pour une ville plus végétale, écologique et solidaire ont été entendus. **Il s'agit toutefois d'une augmentation encore bien timide, qui ne permettra pas à ce rythme de faire face aux enjeux** que les espaces verts peuvent résoudre et que nous mettons en avant depuis plusieurs années !

Au-delà de la simple plantation d'arbres qui séduit même à Davos**, des solutions végétales inspirantes, durables et locales sont en train de fleurir grâce à des villes qui font figure d'exemple. **Le choix d'entrer dans l'ère de la ville « durable » devrait être encore plus assumé**, et les promesses doivent être tenues. Les indicateurs sont au vert, mais veillons à ce qu'ils évoluent dans le bon sens.

*Enquête Ifop Unep – [Le Français et le jardin en 2019](#)

**Initiative « 1000 milliards d'arbres » lancée par le WEF en janvier 2020

LES INDICATEURS DU VERT EN VILLE

51 m²

SURFACE DÉDIÉE AUX ESPACES VERTS PAR HABITANT

Ce chiffre a augmenté de 3 m² depuis 2017.

Même si l'augmentation de ce chiffre reste très mesurée, les signaux sont bons : les grandes villes ont compris l'intérêt de la végétalisation de l'espace urbain, de ses bienfaits et de ses atouts.

76€

BUDGET MOYEN DES VILLES DÉDIÉ AUX ESPACES VERTS PAR HABITANT ¹

Il passe de 74,5 € par habitant (2017) à 76 € par habitant (+1,50 €)

Pour atteindre ces résultats, les villes ont décidé d'augmenter les moyens alloués au verdissement de l'espace urbain.

Il s'agit toutefois d'une augmentation encore faible, au regard des enjeux que le végétal peut résoudre au sein des villes :

- Effets sur les températures en ville, en limitant les phénomènes d'îlots de chaleur, par exemple
- Économies d'énergie en réduisant le recours à la climatisation
- Amélioration de la qualité de l'air, mais aussi de l'eau et des sols
- Réduction des risques liés aux inondations, en favorisant l'évacuation et filtrage naturels des eaux pluviales
- Protection de la biodiversité

74%

PART DES VILLES PROPOSANT DES PERMIS DE VÉGÉTALISER

Les outils s'appuyant sur la démocratie participative prennent de nombreuses formes, et s'appliquent aussi à la valorisation du vert dans la ville, pour répondre à une demande croissante des citoyens.

Les administrés s'impliquent, par le biais de budgets citoyens, mais aussi plus concrètement en jouant un rôle actif dans le verdissement de la ville : les 3/4 des villes proposent des permis de végétaliser aux habitants. Plus qu'un effet de mode, il s'agit d'une tendance de fond, qui relève de la réappropriation de l'espace à la fois par le citoyen et par la nature.

11

ARBRES PAR CITADIN

Les arbres en ville se font plus présents et plus nombreux. On décompte une augmentation de 18 % du nombre d'arbres d'alignement dans les 50 plus grandes villes de France.

Parmi les 90 actions énoncées dans le Plan Biodiversité, l'État fixe comme objectif d'atteindre dans les villes et métropoles 1 arbre pour une moyenne d'entre 4 et 10 habitants. Il y a actuellement dans les villes 1,1 arbre pour 10 habitants (0,9 en 2017). À Berlin, la tendance est inversée : il y a 4 arbres par habitant...

¹ Le périmètre de cet indicateur est plus large que précédemment et prend désormais en compte la masse salariale des services espaces verts

FOCUS : « PATRIMOINE ARBORE »

Les collectivités ont un rôle majeur à jouer dans la végétalisation des villes, au service de tous, en se substituant à l'absence de jardins privés pour de nombreux citadins.

Au sein des espaces verts dans leur ensemble, les arbres représentent un élément clé à forte valeur ajoutée : amélioration de la qualité de l'air, réduction des effets d'îlots de chaleur, embellissement.

Les arbres d'alignement (arbres plantés le long des axes de communication) font l'objet d'un décompte attentif de la part des villes, qui n'intègre toutefois pas les îlots arborés en ville – forêts urbaines, bois, parcs, ni le patrimoine arboré privé.

L'Observatoire des villes vertes a noué en 2019 un partenariat avec la startup rennaise Kormap afin de quantifier plus précisément la place des arbres dans l'espace urbain, qu'il soit public ou privé.

En s'appuyant sur un système d'analyse d'images satellites et de photographies aériennes, **Kormap a classé les 3 villes déclarant le plus d'arbres d'alignement en fonction de leur patrimoine arboré total.** Le résultat est sans appel : la surface arborée publique n'y représente, pour deux d'entre elles, qu'un tiers de la canopée totale de la ville !

- **Classement des 3 villes comptant le plus d'arbres d'alignement :**

1. **Dijon** : 134 000 arbres
2. **Paris** : 98 000 arbres
3. **Lyon** : 83 000 arbres

- **Classement de ces villes selon le patrimoine arboré total**

1. **Paris** : 23,6 km²
2. **Dijon** : 8,5 km²
3. **Lyon** : 7,2 km²

Les éléments d'analyse :

- **Paris** : Surface arborée publique : 77% de la surface arborée totale.
Cette performance est due à la présence du Bois de Boulogne et du Bois de Vincennes dans l'emprise de la commune.
Les forêts urbaines sont très importantes, à tous les niveaux, mais la pression foncière empêche souvent leur développement.
- **Dijon** : Surface arborée publique : 36% de la surface arborée totale.
Dijon est très volontariste dans sa politique de végétalisation par les arbres : création de la « forêt des enfants » qui comptait près de 1 000 arbres à la fin de l'année 2019, croissance de la forêt Heudelet créée en 2013. Pourtant, ce sont les arbres « non publics » qui représentent près des deux tiers de la canopée de la ville.
- **Lyon** : Surface arborée publique : 34% de la surface arborée totale
Lyon a créé de grands parcs urbains comme celui du Vallon, du Clos Layat ou du Zénith. Pourtant, et malgré un foncier normalement peu favorable au développement d'arbres en ville, Lyon compte sur un patrimoine privé particulièrement riche en arbres.

LES TENDANCES DU VERT EN VILLE

Au-delà des grands indicateurs, l'Observatoire des villes vertes a noté 3 grandes tendances qui se sont dessinées en l'espace de 3 ans :

1. L'IMPORTANCE ACCORDÉE À LA BIODIVERSITÉ EN VILLE

- Les municipalités ont de plus en plus conscience du rôle qu'elles ont à jouer dans la protection de la diversité des espèces
- La ville est un refuge pour la faune et la flore, encore plus depuis que ses espaces sont gérés sans pesticides



2. L'APPEL AUX CITOYENS À S'IMPLIQUER

- Cet appel s'est traduit par des permis de végétaliser, et l'expansion des jardins collectifs, par des initiatives de sensibilisation aux bienfaits du vert en ville, et via des festivals et autres temps forts.



3. LA DIVERSIFICATION DES ACTIONS VERTUEUSES

- L'éco-pastoralisme était l'une des grandes tendances de 2017. Les villes ont depuis redoublé d'imagination pour diversifier des actions adaptées à leur territoire et à leurs spécificités : réhabilitation de friches, conquêtes verticales, végétalisation des infrastructures grises, compostage à grande échelle...



PALMARÈS DES 10 VILLES LES PLUS VERTES DE FRANCE



Cette année encore, les villes de la région Pays de la Loire occupent la tête du classement sur la végétalisation des espaces urbains !

En effet, **Angers** et **Nantes** occupent respectivement la première et deuxième place du grand classement des villes les plus vertes de France, grâce à leur engagement assumé en termes de politique végétale. Ces villes sont des vitrines du « savoir-vert » français. Quant à **Metz**, capitale historique de la Lorraine, elle fait son entrée sur le podium du Palmarès des Villes Vertes, par une régularité remarquable dans ses efforts de végétalisation, juste devant **Amiens**.

FOCUS SUR LES 4 VILLES LES PLUS VERTES DE FRANCE

1^{ÈRE} PLACE : ANGERS, L'INDÉTRONABLE

Ambassadrice du végétal en ville



Photo : Ville d'Angers (végétalisation éphémère place du Ralliement)

Pionnière en la matière, Angers est une des premières collectivités à avoir totalement intégré une politique végétale aux projets municipaux. Les espaces verts représentent 14 % de sa surface - sans compter les forêts. La ville se donne les moyens de ses ambitions et consacre le budget le plus important aux espaces verts, parmi les villes interrogées.

Ce choix d'entrer dans l'ère de la ville « durable » lui permet également de valoriser une politique volontariste reconnue, et sans cesse renouvelée. Parmi ses initiatives phares : son projet de Smart city engagé sur 12 ans, avec entre autres l'installation de 50 000 capteurs qui aideront à réduire de 30 % l'arrosage des espaces verts.

Un investissement vert significatif

Plusieurs fois récompensée dans les précédents Palmarès des villes vertes, la capitale de l'Anjou continue de consacrer un budget significatif aux espaces verts en ville, et l'a même augmenté depuis 2017 : 98 € par habitant, soit 32 % de plus qu'en 2017. Cela représente environ 5 % du budget communal alloué au vert en ville. Pas étonnant qu'Angers soit une ville où il fait bon vivre !²



Photo : Ville d'Angers / Daniel Garandeau

Au top sur le « zéro phyto »

Grâce à une volonté de mener une politique contre les pesticides, Angers prend encore plus de hauteur dans le classement. En effet, environ 90 % des espaces publics de la ville sont traités en "zéro phyto", dont 85 % des espaces végétalisés, 100 % des trois cimetières et 95 % des espaces de voirie.

² 2^e au classement des villes moyennes où il fait bon vivre | Le Parisien – janvier 2019

2^E PLACE : NANTES, LA COMBATTANTE

Des projets verts visibles à l'échelle européenne



Photo : Parc Floral de la Beaujoire/Jean-Dominique Billaud

Le vert a la côte dans la ville de Nantes, qui conserve avec brio sa 2^e place au Palmarès ! Malgré un ratio d'espaces verts par habitant dans la moyenne (51 m²), la 6^e plus grande ville de France tient sa force dans sa capacité à être un laboratoire de bonnes pratiques.

Une équipe de chercheurs en climatologie a lancé en 2019 un vaste programme d'études qui durera 4 ans, pour analyser l'influence des espaces verts sur le rafraîchissement urbain (projet Coolparks).

La ville a également créé en 2019 un nouvel espace pour inviter ses habitants à se ressourcer : dans le cadre du Quai des plantes, au printemps en été, les bords de Loire accueillent plus de 1 500 arbres cultivés au sein de la pépinière municipale.



Photo : Ville de Nantes

et

L'investissement vert, le nerf de la guerre

C'est par son effort d'investissement exceptionnel dans les espaces verts que la « ville aux 100 jardins » dénote. Avec plus de 38 projets conduits par 22 agences de paysage en 2019 – un chiffre record en France et en Europe – c'est plus de 41 millions d'euros qui ont été investis en moyenne sur les 3 dernières années.

Un effort réparti sur des chantiers ponctuels, comme le « jardin extraordinaire » ou l'aménagement du parvis de la Gare - Jardin des plantes, où 9 millions d'euros ont également été mobilisés. Parmi les plus significatifs : le projet de « l'étoile verte » qui ambitionne de connecter les grands parcs et espaces verts de Nantes pour offrir un réseau de 42 km de promenade végétale le long de la Loire et des rivières. Au total, la ville consacre 135 € par habitant aux espaces verts ; un budget qui est pratiquement le double de la moyenne nationale (76 €)

3^E PLACE : METZ, LA PERCÉE VERTE

Un dynamisme assumé

Metz intègre cette année le classement du Palmarès en accédant directement au podium des 3 villes les plus vertes de France.

Depuis 3 ans, la ville a mis un point d'honneur à valoriser un patrimoine végétal riche : les jardins de Metz développent chacun leur identité propre avec leur histoire, leur ambiance, leurs aménagements et leur mode de gestion spécifique. À noter que la ville a également généralisé des modes avancés de valorisation des déchets verts : 4 bovins arpentent la ville dans une démarche d'éco-pâturage vertueuse et de gestion durable des espaces et des déchets.

Metz a d'ailleurs accueilli en 2019 le G7 de l'environnement, et a reçu plusieurs prix pour avoir lancé les premiers budgets citoyens participatifs en faveur d'initiatives vertes.

Des espaces verts au service de l'attractivité de la ville

Favorisée par son environnement, l'attractivité naturelle de Metz est renforcée par les nombreuses manifestations organisées dans la ville, qui s'inscrivent au cœur des espaces naturels et des aménagements d'espaces verts. L'opération annuelle « l'Art dans les jardins » en est l'un des exemples, tout comme la promenade « Jard'in Metz » dans les jardins du centre-ville, tandis que l'intégration d'un grand parcours « Art et jardins » au cœur du festival culturel « Constellations de Metz » en est l'un des éléments phares : au moyen d'un itinéraire traversant la ville en passant par son plan d'eau et longeant ses berges, ce parcours permet la découverte de toute la richesse et la diversité de nos espaces verts. Ils deviennent ainsi le théâtre d'un dialogue entre patrimoine et art contemporain.

4^E PLACE : AMIENS, LA PRÉVENANTE

Des actions ciblées pour la protection de la biodiversité

Amiens remonte de 6 places dans le Palmarès des villes vertes. La ville a su se distinguer par ses actions en faveur de la protection de la biodiversité locale.

À commencer par la mise en place d'une politique de protection des zones humides qui lui a valu d'être labellisée Ramsar ainsi que la récompense « APICité » pour ses actions menées en faveur des abeilles et autres pollinisateurs sauvages. La ville ose aussi l'éco-pastoralisme pour améliorer les pratiques d'entretien de ses espaces de nature.

Des initiatives citoyennes engageantes

Encourager les citoyens à avoir la main verte, c'est un des partis pris de la ville ! Chaque année, Amiens organise un concours de maisons fleuries qui récompense les plus belles créations sur les réseaux sociaux. Et ce n'est pas pour rien que la ville d'Amiens dispose de la note maximale du label « Villes et Villages Fleuris ».

CLASSEMENT « PATRIMOINE VERT »



Les villes ont su de plus en plus capitaliser sur leurs atouts naturels pour intégrer le végétal au cœur de la ville : cours d'eau, littoral...

Angers présente une densité exemplaire d'espaces verts avec près de 151 hectares, une ville connue pour son histoire horticole. Quant à la ville de Caen, elle s'est lancée dans un véritable prototypage de la ville de demain, en aménageant son nouveau quartier des Rives de l'Orne, faisant ainsi le pari du végétal. Pour finir, Poitiers a fortement développé promenades plantées, berges et coulées vertes ces dernières années.

Les villes de ce classement illustrent parfaitement leur capacité à imaginer de nouvelles formes d'espaces verts, ou de nouvelles façons de rendre accessible à tous le végétal et ses bienfaits : jardins éphémères, permis de végétaliser, mur et toitures végétalisés... La palette de solutions vertes est large, et ces villes savent les utiliser.

[Angers offre 100 m² d'espace vert par habitant et Metz 134 m², deux villes détrônées par Besançon et ses 204 m² par habitant !]

Les indicateurs observés

- m² d'espaces verts accessibles au public (jardins publics, espaces verts, parcs, promenades, aires de jeux, terrains de sport, cimetières...)
- m² d'espaces végétalisés protégés
- Surfaces de toitures végétalisées
- Nombre d'arbres d'alignement et proportion de voiries végétalisées
- Densité en espaces verts (hors bois et forêts, cimetières végétalisés et terrains de sports)
- Infrastructures vertes pour la gestion des eaux pluviales

CLASSEMENT « INVESTISSEMENT »



Alors que les collectivités locales ont vu leurs budgets diminuer depuis plusieurs années, les villes de ce classement ont décidé de mobiliser une part de ce budget dans l'accélération de leur modèle durable.

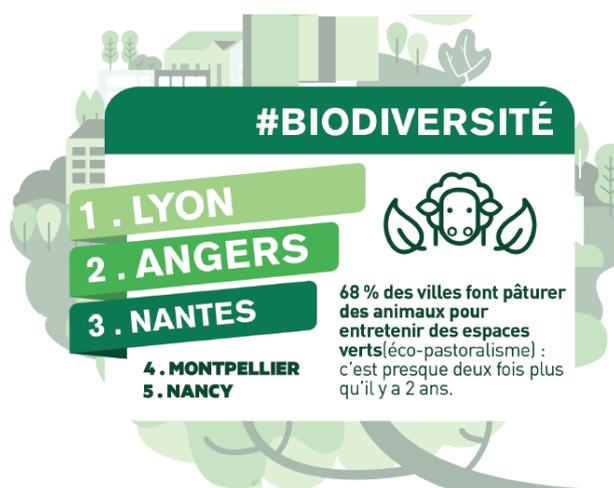
Nantes, par exemple, a accéléré sa végétalisation entre 2017 et 2020 en présentant plus de 38 projets de végétalisation en cours, conduits par 22 agences du paysage - un chiffre record en France et en Europe.

**Périmètre de l'indicateur élargi par rapport à 2017, en intégrant la masse salariale des services espaces verts*

Les indicateurs observés

- Budget dédié à la création et entretien en € / an / habitant
- Taux d'investissement (% du budget de la commune dédiée aux espaces verts)

CLASSEMENT « BIODIVERSITÉ »



La totalité des villes répondantes ont initié des actions en faveur de la protection de la biodiversité : recensement, mise en place de plan biodiversité, plan de gestion écologique des arbres, gestion différenciée... Lyon a d'ailleurs été Capitale de la Biodiversité 2019.

Une très bonne nouvelle à l'aube d'une année cruciale pour les prises de décision collectives majeures concernant la protection de la biodiversité dans le monde : Congrès mondial de la nature (UICN) à Marseille en juin, COP15 de Pékin, accélération des missions de l'Agence Française de Biodiversité...

[L'Observatoire a comptabilisé une augmentation remarquable du nombre d'arbres d'alignement : + 18 % ! Soit 11 arbres pour 100 habitants en 2020, contre 9 arbres pour 100 habitants en 2017]

Les indicateurs observés

- Plan biodiversité
- Plan de gestion écologique des arbres
- Inventaire partiel ou complet de la faune et de la flore
- Gestion différenciée des espaces verts
- Incitation à la végétalisation des zones grises



Les villes font de leur patrimoine vert un atout pour attirer, pour créer du lien social, pour dynamiser des territoires... Les festivals et temps forts autour des espaces verts attirent de plus en plus, les jardins s'ouvrent de plus en plus, jusqu'à devenir des espaces de découverte pour tous.

Surtout, les villes demandent de plus en plus aux citoyens avis, implication et décision pour créer la ville de leur choix. C'est en impliquant tous les habitants et en démontrant les atouts du végétal urbain que la transition pourra réussir.

[Les 3/4 des plus grandes villes (74 %) délivrent des permis de végétaliser aux habitants]

Les indicateurs observés

- Conseiller dédié aux espaces verts
- Action de sensibilisation et de promotion auprès des publics scolaires
- Mise en valeur du patrimoine vert de la commune (festival, organisation de visites guidées, de parcours interactifs, d'ateliers...)
- Obtention de prix



La loi Labbé a créé une révolution dans la gestion et l'entretien des espaces verts publics. Mais les villes ont démontré leur capacité à s'adapter rapidement. Beaucoup d'entre elles avaient d'ailleurs largement anticipé le passage au zéro phyto avant son entrée en vigueur obligatoire le 1^{er} janvier 2017.

Aix en Provence, Annecy, le Havre et Nantes priorisent par exemple le désherbage manuel, et en second lieu le désherbage mécanique.

Choisir des techniques exclusivement humaines ou mécaniques demande un effort de pédagogie pour accompagner le changement qui s'opère dans l'espace urbain, principalement au niveau de la végétation spontanée.

[En 3 ans, les villes interrogées sont deux fois plus nombreuses à avoir passé le pas de l'éco-pâturage : elles sont désormais 7 villes sur 10 à accueillir ovins, caprins et parfois bovins dans la ville]

Les indicateurs observés

- Existence d'un plan de désherbage
- Recours à l'éco-pastoralisme
- Méthodes de désherbage
- Méthodes de gestion des déchets verts
- Mise en place d'une politique d'incitation au compostage des déchets verts
- Entretien des espaces verts, cimetières et terrains de sport

CLASSEMENT « DYNAMISME »



Les villes ne sont pas toutes à égalité dans la mise en place de politiques ambitieuses en termes de végétalisation de l'espace public. Les tensions sur le foncier sont l'un des principaux facteurs pouvant freiner les ambitions des municipalités.

Pourtant, les villes témoignent d'ingéniosité pour favoriser le végétal en ville, ou utilisent des outils juridiques –simples à mettre en place–, pour impliquer l'ensemble des acteurs de la ville : l'association d'un paysagiste-concepteur aux réflexions urbanistiques en est un. Tout comme le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) est également un levier très fort : il permet d'imposer des quotas d'espaces végétalisés dans les futurs projets urbains, au niveau municipal ou intercommunal. Une ville peut ainsi limiter l'emprise au sol des constructions pour réserver des surfaces naturelles, définir l'aspect extérieur des constructions (végétalisées par exemple), protéger les arbres remarquables, ou encore imposer des espaces libres pour les plantations.

La dynamique volontariste des villes semble être encore plus forte dans les villes méridionales, qui laissent auparavant leurs homologues du nord montrer l'exemple.

[Marseille a presque doublé la somme consacrée à l'investissement dans ses espaces verts depuis 2017.]

Les indicateurs

- Progression de l'ensemble des indicateurs sur 3 ans
- Initiatives mises en œuvre récemment

MÉTHODOLOGIE

Le Palmarès des villes vertes 2020, réalisé dans le cadre de [l'Observatoire des villes vertes](#), a interrogé les 50 plus grandes villes de France (liste établie selon le nombre d'habitants, recensement INSEE, chiffres 2014) entre juin et novembre 2019. L'enquête s'appuie sur le traitement extensif de plus de 1 500 données, collectées selon 2 sources principales : données publiques et questionnaires déclaratifs remplis par les services « Espaces Verts » des villes concernées.

Pour déterminer le classement, 6 grands critères de notation ont été établis :

1. l'importance du patrimoine vert accessible au public ;
2. les efforts d'investissement de la commune en faveur du développement du végétal ;
3. la préservation de la biodiversité ;
4. la promotion des parcs, jardins et espaces naturels en vue de dynamiser la vie locale ou d'attirer des touristes ;
5. la politique d'entretien des espaces verts et de gestion des déchets verts
6. la marge de progression preuve du dynamisme des politiques végétales sur les trois dernières années

Ces différents critères ont été évalués à l'aune de 25 indicateurs, allant de la surface d'espaces verts à la part du budget communal dédiée aux aménagements paysagers, en passant par l'existence d'un plan « biodiversité » à l'échelle de la ville ou encore l'incitation au compost auprès des particuliers. La population et la superficie de chaque ville ont été prises en compte, de manière à corriger les effets d'échelle. Le score obtenu s'entend sur une base 100.

LISTE DES 50 VILLES RETENUES (source : INSEE)

Pour réaliser un palmarès représentatif du quotidien des citoyens français, nous avons interrogé les 50 communes les plus peuplées de France (données INSEE).

	Ville	Nb habitants
1	Paris	2 240 621
2	Marseille	852 516
3	Lyon	496 343
4	Toulouse	453 317
5	Nice	343 629
6	Nantes	291 604
7	Strasbourg	274 394
8	Montpellier	268 456
9	Bordeaux	241 287
10	Lille	228 652
11	Rennes	209 860
12	Reims	181 893
13	Le Havre	173 142
14	Saint-Étienne	171 483
15	Toulon	164 899
16	Grenoble	158 346
17	Dijon	152 071
18	Angers	149 017
19	Nîmes	146 709
20	Villeurbanne	146 282
21	Saint-Denis (La Réunion)	145 238
22	Le Mans	143 599
23	Clermont- Ferrand	141 569
24	Aix-en- Provence	141 148
25	Brest	139 676
26	Limoges	136 221
27	Tours	134 978
28	Amiens	132 727
29	Perpignan	120 489
30	Metz	119 551
31	Boulogne- Billancourt	117 126
32	Besançon	116 353
33	Orléans	114 286
34	Rouen	111 557
35	Mulhouse	110 755
36	Caen	108 365

	Ville	Nb habitants
37	Saint-Denis	108 274
38	Nancy	105 067
39	Argenteuil	104 962
40	Saint-Paul	104 646
41	Montreuil	103 520
42	Roubaix	94 536
43	Tourcoing	92 707
44	Dunkerque	90 995
45	Nanterre	90 722
46	Créteil	89 845
47	Avignon	89 380
48	Vitry-sur-Seine	88 102
49	Poitiers	87 646
50	Courbevoie	86 854

INDICATEURS ET PONDERATIONS

Indicateur	Pondération
m ² d'espaces verts accessibles au public (jardins publics, espaces verts, parcs, promenades, aires de jeux, terrains de sport, cimetières...)	10
m ² d'espaces végétalisés protégés	5
Surfaces de toitures végétalisées	2
Différenciation entre les différents type d'espaces verts	3
Nombres d'arbres d'alignement / % de voiries végétalisées	5
Infrastructures vertes pour la gestion des eaux pluviales	3
Budget dédié à la création et l'entretien en € / an / habitant	10
Taux d'investissement (% dédié à la création)	5
Plan de biodiversité	2
Plan de gestion des arbres	2
Inventaire complet de la faune et de la flore	2
Inventaire partiel de la faune et de la flore	1
Gestion différenciée des espaces verts	2
Incitation à la végétalisation des zones grises	3
Plan de désherbage	2
Techniques de désherbage	5
Éco-pastoralisme	2
Présence ou non d'un conseiller municipal dédié aux espaces verts	2
Actions de sensibilisations et de promotion	2
Mise en valeur du patrimoine vert de la commune (festivals, visites guidés, parcours interactifs...)	5
Obtention de prix	1
Revalorisation des déchets verts	4
Incitation pour les particuliers au compostage	2
Indice de qualité de l'air de l'OMS	10
Nombre de fleurs obtenues au jury « villes et villages fleuris » + Bonus pour les villes ayant bénéficié d'un prix aux « Victoires du paysage »	10
Total	100

A PROPOS DE KERMAP



Créée en 2017 à Rennes, KERMAP est une startup issue des compétences d'un laboratoire de recherche CNRS de Rennes. Cette entreprise est spécialisée dans la production, l'analyse et la valorisation de données géographiques. La société exploite les images satellites et les photographies aériennes pour des applications liées à l'aménagement du territoire, l'environnement et l'agriculture. Son équipe est actuellement constituée d'une dizaine de personnes, expertes dans les domaines de l'Intelligence artificielle, le traitement d'images, la géographie, et l'agronomie.

Soutenue par des institutions et organismes reconnus (Centre National d'Etudes Spatiales (CNES), Institut Géographique National (IGN), Agence Spatiale Européenne (ESA), AIRBUS, etc.), KERMAP accompagne les professionnels de l'aménagement des territoires, de l'agriculture et de l'environnement en proposant une gamme de produits liée à la végétation et aux fonctionnalités et bénéfices du végétal : trame verte, estimation de la biomasse, stockage de carbone, îlot de chaleur urbain...

Afin de valoriser et rendre accessible les données produites par ses experts, Kermap a créé le portail www.nosvillesvertes.fr, qui rassemble les chiffres clés de la végétation urbaine de toutes les communes de France. L'ambition de cet outil est de lever le voile sur la végétation urbaine des villes du territoire et d'être un outil d'utilité publique.

METHODOLOGIE KERMAP

Les analyses menées par Kermap pour l'Observatoire des villes vertes sont le fruit d'une observation factuelle des photographies aériennes haute résolution disponibles sur le portail de l'IGN. Elles permettent de visualiser l'ensemble du territoire à une résolution de 20 centimètres pour contextualiser et extraire automatiquement la végétation, quel que soit le contexte (milieu public ou privé), leur taille et leur structuration (en groupe, en alignement ou isolé).

Kermap prend également en compte à la fois le patrimoine public et le patrimoine privé c'est-à-dire les arbres visibles dans les espaces verts non gérés par la ville.

Afin d'obtenir une comparaison plus axée sur les politiques publiques d'aménagement Kermap a voulu étudier la surface de canopée présente dans le domaine public (et non dans l'espace privé). Mise à part la ville de Lyon, qui met à disposition en Open Data son domaine public, toutes les autres villes ne fournissent pas cette information.

Pour obtenir les résultats dans le domaine public, les experts Kermap ont employé la méthodologie suivante : extraction des parcelles non cadastrées (réseau routier, rue, cours d'eau) depuis les fichiers cadastraux et extraction des parcelles de parcs urbains recensées via OpenStreetMap.



À propos de l'Observatoire des villes vertes : www.observatoirevillesvertes.fr

L'Observatoire des villes vertes a pour objectif de développer la réflexion sur les perspectives de la ville verte en France et de promouvoir le foisonnement d'initiatives végétales en milieu urbain. Créé en 2014 par l'Unep - Les Entreprises du Paysage – et Hortis, organisation rassemblant les responsables d'espaces nature en ville, l'Observatoire des villes vertes propose des cartographies dynamiques qui recensent les projets remarquables en matière d'aménagement paysagers urbains, des focus sur les tendances de demain, ainsi qu'un « laboratoire » où se mêlent divers sondages et études sur le thème du végétal.



À propos de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage :

www.lesentreprisesdupaysage.fr

L'Unep est la première organisation professionnelle représentative des 29 550 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, et à informer et aider ses adhérents (74 % d'entre eux ont moins de 10 salariés) dans leur vie d'entrepreneur. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents. Les engagements de service de l'Unep sont certifiés selon le référentiel Quali'OP depuis 2006 ; en 2014, l'Unep obtient le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (RSE).



À propos d'Hortis : <http://www.hortis.fr>

Hortis regroupe les responsables des services espaces verts de toute la France. L'objectif du réseau est de représenter et défendre les intérêts de la filière de l'horticulture, du paysage et de la nature en ville dans le secteur public. Hortis est également engagé pour la professionnalisation (échanges de bonnes pratiques, formations...) et pour la valorisation des expertises des directions des espaces verts.